



Développement durable et enjeux pour le secteur sanitaire et médico-social : les missions du C2DS

24.09.2019



Définitions

- Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (source : Commission Brundtland des Nations Unies - 1987).
- En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations unies, officialise la notion de développement durable et celle des trois piliers (économie/écologie/social) : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable. (source : INSEE – Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques)



« Avant d'être un sujet technique, le développement durable est un sujet d'éthique managériale. » (source : C2DS)

Cadre réglementaire

- Les lois Grenelle 1 et 2
- Le Plan national santé environnement (PNSE) et ses déclinaisons régionales
- La Stratégie nationale de transition énergétique vers un développement durable (SNTEDD) 2014/2020
- La réglementation sur la transition énergétique

Réglementation spécifique secteur sanitaire et médico-social

- Certification HAS
- Évaluation externe

Indicateurs secteur sanitaire et médico-social



423 L/J – activité sanitaire
185 L/J – activité médico-sociale
(source C2DS - 2017)



3,5 % des déchets français directs
(source Ademe - 2015)



60 millions de m² de bâtiments
sanitaires et 20 millions de
bâtiments médico-sociaux
(source ANAP - 2015)



13 % consommation énergétique du secteur tertiaire
(source Ademe - 2015)

504 kWhep/m² consommé par le secteur sanitaire
(source C2DS – 2017)

274 kWhep/m² consommés par le secteur médico-
social (source C2DS – 2017)



1,35 milliards de repas/ an
(source PNA - 2015)



1,2 millions de salariés
(source ANAP)

Absentéisme 5,9 %

(source Alma consulting - 2015)

2^{ème} catégorie la plus exposée après les transports



24 milliards d'euros d'achats/an
(source ANAP - 2015)

20 millions de patients/résidents accueillis/an

Mission de santé publique associée à la maîtrise des impacts de l'activité du secteur :

**Serment d'Hippocrate : « D'abord ne pas nuire, ensuite soigner »
=> L'univers du soin et du « prendre soin » doit être exemplaire**

Structurer une démarche développement durable ne se limite pas à répondre à la réglementation :

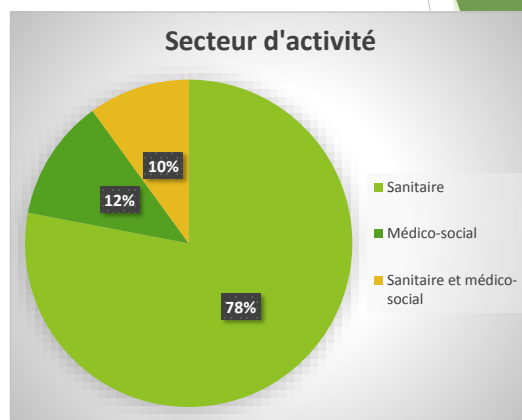
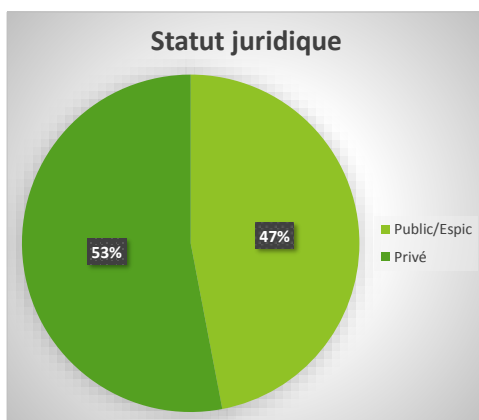
- Acte volontaire, synonyme d'engagement responsable
- Acte fédérateur, qui doit mobiliser autour d'objectifs communs
- Atout et non une contrainte

Le pari : mettre les structures sanitaires et médico-sociales au service d'un monde plus durable

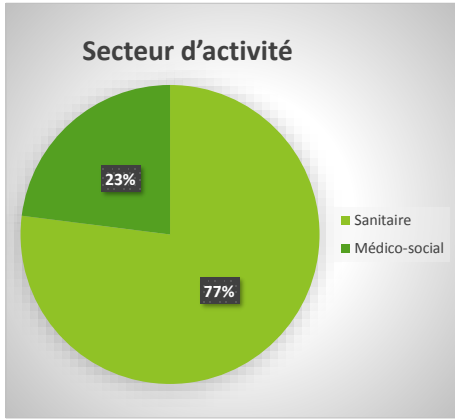
Le C2DS : Un réseau pour fédérer et mobiliser

- Association loi 1901, créée en 2006, composée de professionnels de santé mobilisés par le développement durable.
- 17 membres fondateurs dont 14 directeurs de cliniques
- **Objectif : mettre en commun leurs expériences et leurs actions en matière de développement durable et les partager avec les professionnels du secteur**

31.12.2018 : 492 établissements adhérents

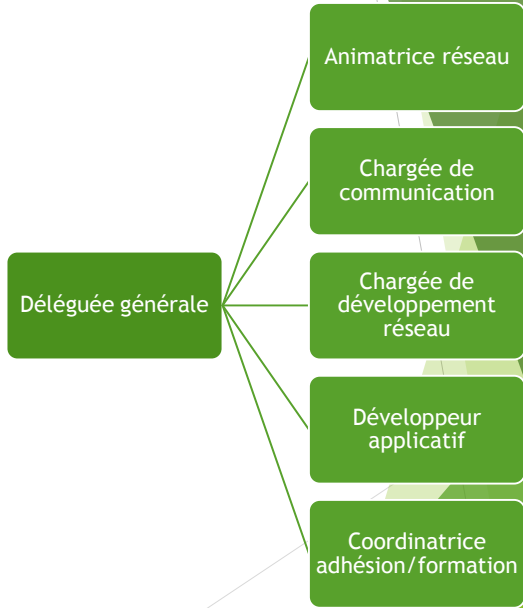


Conseil d'administration

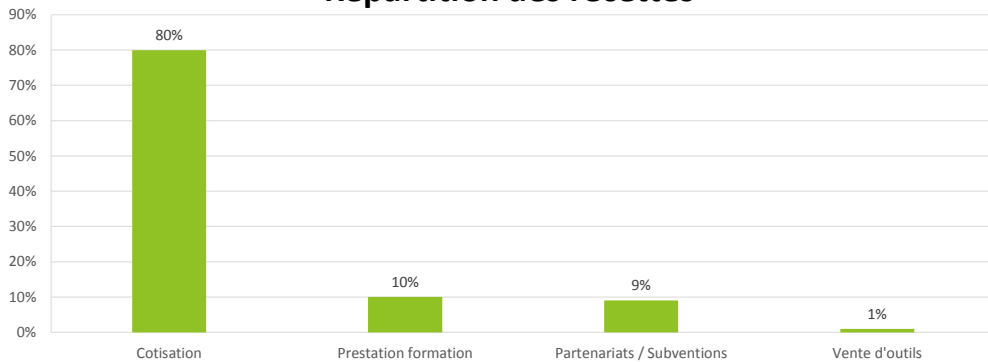


16 membres bénévoles élus pour 3 ans

Équipe opérationnelle



Répartition des recettes



Démarche responsable du C2DS

2018

Structuration

2019

Formalisation

- Charte développement durable
- Politique d'achats responsables
- Engagements pour une communication responsable
- Bilan carbone
- Enquête de satisfaction du bien-être au travail

Objectif : labellisation THQSE®

(label de qualité Très Haute Qualité Sanitaire Sociale et Environnementale)

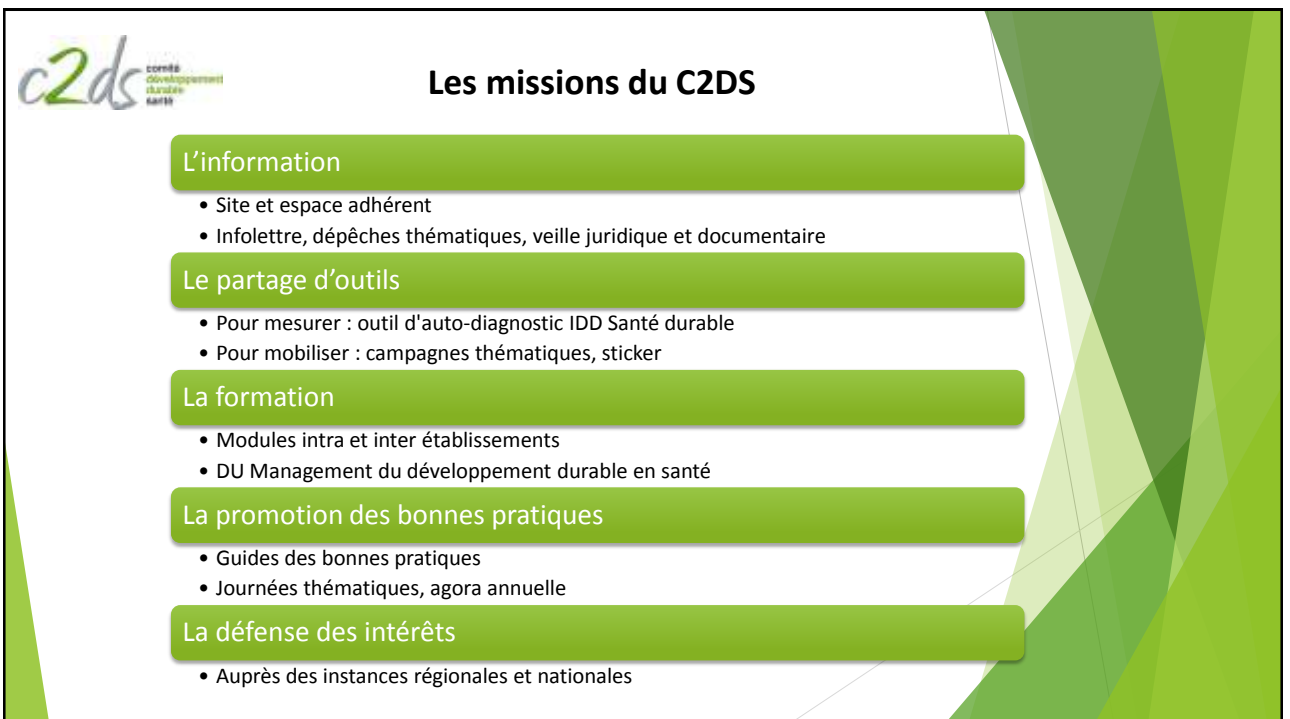
Le réseau dans la pratique

Le C2DS

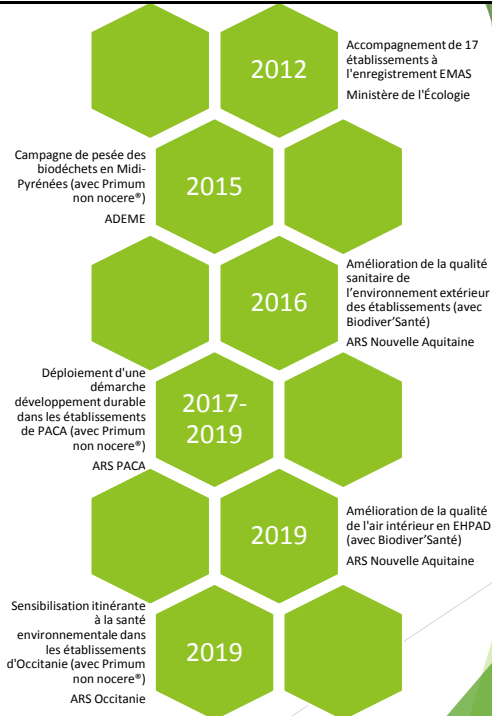
- ✓ Recense les bonnes pratiques
- ✓ Facilite leur diffusion et leur mise en œuvre

L'adhérent

- ✓ Identifie la personne ressource
- ✓ S'approprie les informations et les outils mis à disposition



Les actions avec les instances



Les soutiens

2013

- Parrainage de la campagne Engagements impact environnement par le Ministère de l'Écologie

2016

- Parrainage de la campagne Engagements établissement sans perturbateur endocriniens par le Ministère de l'Environnement

2017

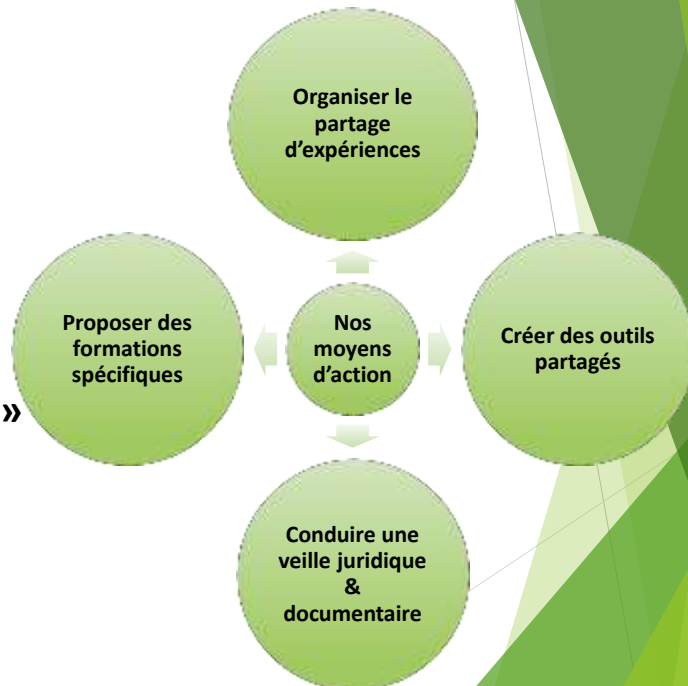
- Labellisation PNNS du livret Travailler de nuit et bien manger par Santé Publique France

2018

- Labellisation JNQA de la campagne Engagements qualité de l'air intérieur par le Ministère de la transition écologique et solidaire

► Risques chimiques en établissement

**Persévérer
contre
« l'inconscience chimique »**



Agir gràce aux campagnes thématiques du C2DS



S'engager à informer le personnel féminin en âge de procréer des risques liés à l'exposition aux perturbateurs endocriniens.



Identifier les polluants pouvant se trouver dans les eaux usées pour les limiter à la source.



Prévenir l'exposition des salariés et usagers aux substances et équipements dangereux.



Surveiller l'organisation des locaux techniques.



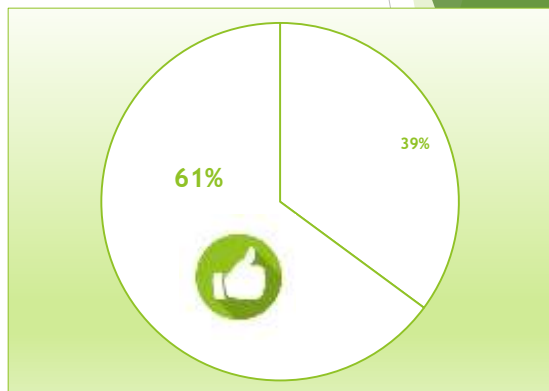
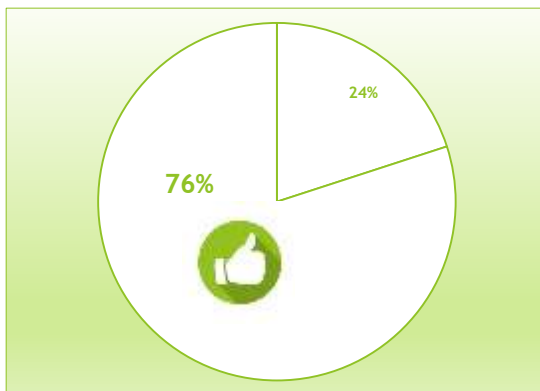
Bannir les produits d'hygiène hospitalière à pulvérisation.

Evolution des pratiques professionnelles

(C2DS - IDD Santé Durable® 2017)

► Secteur sanitaire

► Secteur médico-social



Agir grâce à l'impulsion des ARS : Sensibilisation itinérante à la santé environnementale en Occitanie

Objectif :

- Sensibiliser et mobiliser le public ciblé aux liens entre santé et environnement, autour d'outils et d'ateliers ludiques et participatifs, de manière itinérante sur des territoires de l'Occitanie.

Moyen technique :

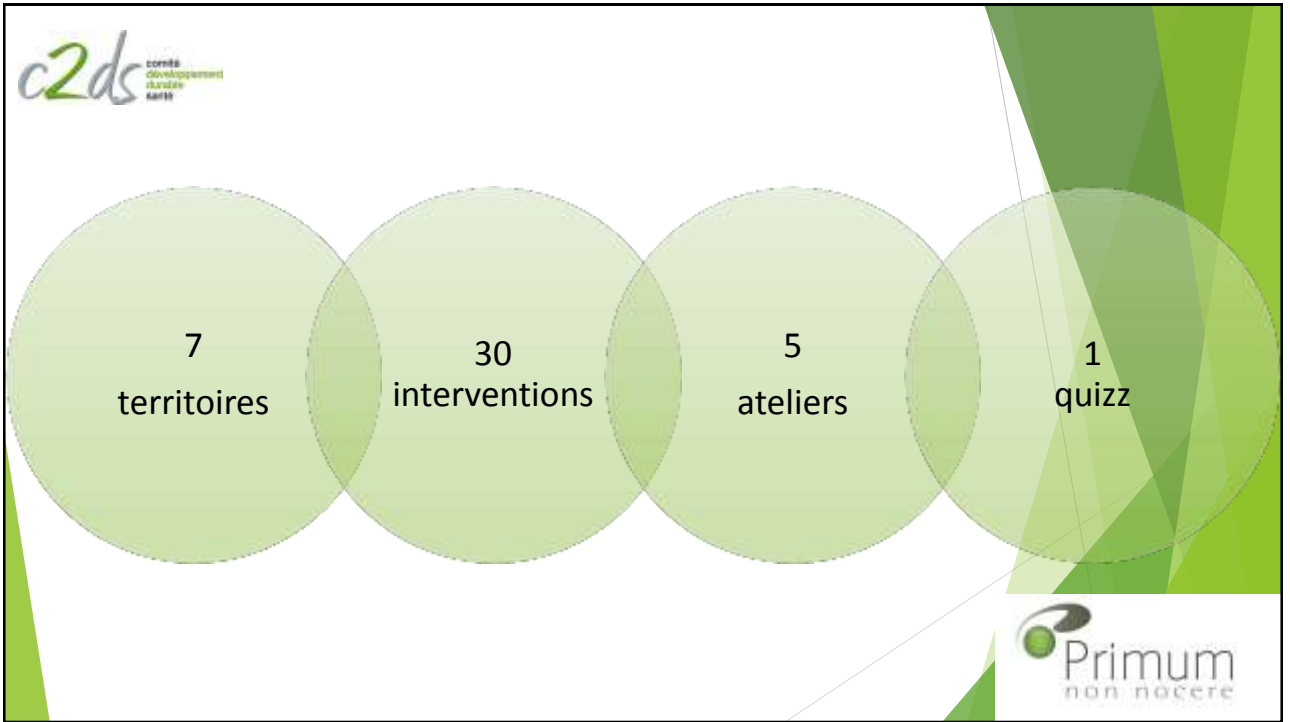
- Camion aménagé spécialement pour l'opération

Durée :

- 6 mois



<https://www.youtube.com/watch?v=e571wETf0Zg>



This table lists the activities mentioned in the infographic. Each activity is preceded by a small green circle icon. The table is set against a background with a green geometric pattern on the right side. The logos for 'c2ds' and 'Primum non nocere' are visible in the top left and top right corners, respectively.

Atelier nutrition « Analyse des étiquettes » sur la composition des aliments, la connaissance des différents labels et le risque des produits ultra-transformés.
Atelier « notre environnement plastique »
Atelier « Le risque chimique »
Atelier « la lutte contre les gites larvaires moustiques tigres »
Atelier « Lutte contre l'exposition aux légionelles »
Quizz « la bonne conduite » sur les écogestes en santé environnementale



3 rue de l'Île d'Or – 37400 Amboise



Laurence Fontenelle, vice-présidente
laurence.fontenelle@c2ds.eu